

CONSEIL GENERAL DE VALANGIN

SEANCE ORDINAIRE

LUNDI 8 FEVRIER 2016, SALLE DU CONSEIL GENERAL

Présidence : M. Etienne de Tribolet

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015
3. Projet de fusion des Communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, adoption de la convention de fusion et de l'arrêté y relatif
4. Divers

M. de Tribolet ouvre la séance à 19h00 précises. Il salue la présence des membres du Conseil général, du Conseil communal, de la presse et du public.

1. Appel

12 personnes présentes

1 personne excusée : M. F. Hofmann

2 personnes absentes : MM. D. Bozzelli et T. Pages

2. Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015

Aucune remarque. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, sans remerciements à son auteur.

3. Projet de fusion des Communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, adoption de la convention de fusion et de l'arrêté y relatif

La présidente de commune, Mme Aurélie Widmer, fait un rapide historique des événements qui ont conduit à l'élaboration de la convention de fusion et son adoption proposée ce soir.

Elle demande au législatif de voter ladite convention et de laisser au final la population s'exprimer sur le sujet.

Elle ajoute que le Conseil communal se tient à disposition pour toute question.

Au vote :

Article 1 : 11 voix pour, pas d'abstention

Article 2 : 11 voix pour, pas d'abstention

L'arrêté dans son ensemble : 11 voix pour, pas d'abstention

4. Divers

Mme Widmer informe que tout le monde est cordialement invité à prendre le verre de l'amitié à Peseux à l'issue de la séance.

M. de Tribolet remercie les conseillers généraux, communaux et l'administratrice pour tout le travail effectué.

La séance est close à 19h10.

Le président
E. de Tribolet

L'administratrice
F. Dubois